



COMITE DEPARTEMENTAL D'ESCRIME DES HAUTS-DE-SEINE

2^{ème} ENTRAINEMENT DES JEUNES FLEURET 2021-2022

Samedi 12 Février 2022 à Vaucresson

ATTENTION : PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE à partir de 12 ans & PORT du MASQUE OBLIGATOIRE POUR TOUS

HORAIRES	<ul style="list-style-type: none">- M11 (2011-2012): inscriptions à partir de 14h, scratch 14h30, début à 14h45.- M9 (2013-2014): inscriptions à partir de 16h15, scratch 16h30, début 16h45.
FORMULE	<ul style="list-style-type: none">- M11: 2 poules de 3 ou 4 tireurs en 4 touches, tableau croisé toutes places tirées en 8 touches.- M9: 2 poules de 3 ou 4 tireurs en 3 touches, tableau croisé toutes places tirées en 6 touches.- Fleuret électrique pour toutes les catégories.
ARBITRAGE	<ul style="list-style-type: none">- Tous les arbitres en formation départementale sont convoqués.- Ils devront OBLIGATOIREMENT être engagés sur l'extranet FFE par les clubs.
RAPPELS	<ul style="list-style-type: none">- Tous les tireurs participant aux Entraînements Des Jeunes doivent OBLIGATOIREMENT posséder une tenue aux normes F.F.E. 350 N (comprenant la sous-cuirasse).- Conformément au règlement sportif: Lame 0 pour les M9 et Lame 0 ou 2 pour les M11
ENGAGEMENTS et INSCRIPTIONS	<ul style="list-style-type: none">- Engagements via l'extranet FFE, avant le jeudi 10 février 2022 23h59- Afin de faciliter le pointage, la licence 2021-2022 devra être présentée sur place lors de l'engagement et du paiement.- Droit d'engagement : Le droit d'engagement sera exceptionnellement gratuit cette saison 2021-2022 pour les 3 EDJ et le passage de la lame rouge, décision prise par le CDE92 en raison de la crise sanitaire. (Pour rappel, droit d'engagement habituellement de 20€)
ADRESSE	Gymnase Yves Du Manoir 13 allée des Lauriers – 92420 Vaucresson
	Rejoignez-nous sur notre Page Facebook : CDE Escrime 92

RAPPEL SUR LES REGLES DE FONCTIONNEMENT DES EDJ

Les Entraînements Des Jeunes sont des séances de perfectionnement destinés à notre jeune public dont le but est avant tout pédagogique. Pour rappel, ils servent également de support pour la formation de nos jeunes arbitres.

Il nous semble important de rappeler que :

- L'intervention des maîtres d'armes auprès des arbitres peut se faire uniquement à la fin d'un match et en aucun cas pendant le déroulé de l'assaut.
- Les parents ont un rôle de soutien et d'encouragement vers leurs enfants. Leur place est dans les tribunes et leur présence sur le plateau des matchs est interdite.
- Seuls les maîtres d'armes, les tireurs, les arbitres et les membres du comité départemental sont autorisés sur le plateau sportif.